



▪ Marché de Noël et feu d'artifice samedi 30 novembre

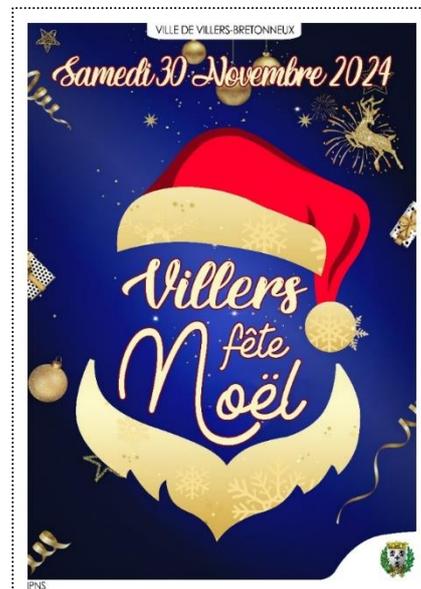
Villers fête Noël vous donne rendez-vous au centre-ville, pour débiter les festivités de Noël.

Au programme :

- ★ **Marché de Noël organisé par l'APE**, de 15h à 21h, le samedi et de 10h à 18h, dimanche 1^{er} décembre. Vous y trouverez des idées de cadeaux pour petits et grands.
- ★ **A partir de 17h, la Band'à Max** animera la place et le marché en fanfare
- ★ **17h, arrivée du Père-Noël**, un point photo sera prévu à côté du chalet.
- ★ **18h, ouverture du chalet** pour une offre gratuite de vin chaud et chocolat chaud, distribué par les agents de la mairie.
- ★ **18h45, spectacle de feu** sur la place
- ★ **19h00, feu d'artifice**

Et tout le mois de décembre, installation du traditionnel manège pour enfants sur la place et ouverture du chalet pour le vin chaud, chocolat chaud et crêpes.

Nous vous y attendons nombreux !



30 novembre et 1er décembre
MARCHÉ DE Noël
VILLERS-BRETONNEUX
Salle du marché couvert **entrée libre**

Deux spectacles
Dimanche à 11h puis à 14h

Nombreux exposants
Créations artisanales

Ateliers créatifs (4-12 ans)
Dimanche après-midi sous réservation

Tartiflette et gourmandises
A emporter ou sur place

Photo avec le père-Noël
Seulement dimanche

Samedi de 15h à 21h
Dimanche de 10h à 17h

a.pevbtx@laposte.net

Organisé par l'APEVBTX

APVBTX
OPÉRATION VENTE DE SAPINS

L'association des parents d'élèves des écoles renouvelle une action "vente de sapins" sur la Commune aux profits des écoles de Villers-Bretonneux.

Plus d'informations à venir.
Contact : 06.80.40.38.08 mail : a.pevbtx@laposte.net

Et pour bien gérer vos poubelles durant les fêtes, voici une **appli gratuite** qui vous aidera à mieux trier le papier cadeau, le bolduc, la cellophane, ou le polystyrène.

<https://citeo.guidedutri.fr/>



Guide du tri

Opération « binette et sécateur » au cimetière



Appel aux bonnes volontés !

Le zéro phyto c'est bien mais c'est compliqué ...

Si cette mesure participe à la protection des sols et la santé des citoyens, elle soulève une problématique, le cimetière nécessite un entretien de plus en plus régulier et chronophage pour désherber et rendre l'espace de recueillement digne pour les familles et praticable pour les services funéraires.

Vous souhaitez participer à l'embellissement du cimetière, désherber entre les tombes abandonnées, un après-midi de temps en temps et en fonction du calendrier, la Toussaint, les Rameaux ou Pâques, *vous êtes les bienvenus !*

Action citoyenne pour l'entretien du cimetière ... Appelez la Mairie (03.22.96.31.00), donnez vos nom et numéro de téléphone et nous vous contacterons dès que nous organiserons une opération de nettoyage. Il faudra venir avec votre matériel (binette, coupe-branche, taille haie, sécateur, gants et petits outils de jardinage, ...).

- ✓ **A savoir :** des reprises de concessions vont être effectuées dans l'ancien cimetière. Si vous êtes intéressés par un emplacement, nous vous invitons à contacter la Mairie.

Tout nouveau à Villers, le double sens cyclable

Création de doubles sens cyclables pour éviter aux cyclistes de faire des détours.

La rue **Driot** et la rue du **8 mai 1945** seront les premières à être aménagées, ainsi que la rue de **Verdun**, qui sera mise en sens unique et double sens cyclable.

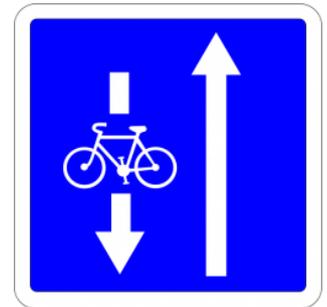
Le double sens cyclable, c'est quoi ?

Matérialisé au sol par une bande blanche ou des dessins de vélos et par un panneau bleu, cette signalétique permet aux vélos et trottinettes de remonter une rue en sens unique pour les voitures.

Pourquoi ?

En allant au plus court, les cyclistes économisent de précieux coups de pédales et s'évitent de grands détours. Et en réduisant les temps de parcours des vélos, on rend attractive la pratique de la bicyclette. Ce mode de circulation n'est pas plus dangereux pour les cyclistes, au contraire, en se croisant, automobilistes et cyclistes se voient.

De plus, avec les doubles sens cyclables, l'automobiliste se montre plus prudent et ralentit.



Mais cycliste, et utilisateur de trottinette, attention toutefois !

Comme tout usager de la chaussée, vous êtes également responsable. Restez attentif aux piétons qui surgissent du trottoir en ne regardant que du côté des voitures, ou aux véhicules arrivant de priorités à droite.

Rappel, l'utilisateur d'une trottinette électrique doit être âgé d'**au moins 12 ans** et circuler sur les voies cyclables, quand il y en a, sinon emprunter les axes routiers. La **vitesse maximum autorisée** est de **25 km/h**. Il est **interdit d'être à 2** sur la trottinette.

La trottinette électrique doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et de **dispositifs réfléchissants** arrière et latéraux.





▪ Un point des travaux pour la fin de l'année :

Sauf conditions météorologiques défavorables, les travaux en cours et à venir pour ce dernier trimestre sont :

La mise en accessibilité des sites d'éducation et de restauration scolaire pour l'ensemble des enfants de la commune en situation de handicap par la création d'une rampe ou de cheminements PMR (Personnes à Mobilité Réduite) :

Ecole primaire Saint Exupéry : création d'une rampe d'accès PMR en béton avec garde-corps, et installation d'un garde-corps sur la rampe d'accès PMR des sanitaires.

Cour d'école maternelle Le Petit Prince : travaux d'acheminement PMR entre la cour d'école et l'espace engazonné qui profitera de la plantation d'arbres afin de créer des îlots de fraîcheur l'été.

Ecole Victoria : mise en place de sanitaires aménagés PMR.

Cantine Victoria : travaux d'acheminement PMR extérieur entre l'école et la cantine Victoria.



Sécurisation de l'intersection de la route de Montdidier et de la rue du Bouloir par la suppression un espace de stationnement qui masque la visibilité.



Aménagement de l'accès au stade Timmerman (côté des terrains de tennis) pour les véhicules de secours : élargissement de la voie et mise en place d'une barrière forestière pivotante.

Création d'un trottoir provisoire route de Démuin pour sécuriser le déplacement des piétons en leur évitant de cheminer sur la route et report du stationnement sur une seule rive et sur la chaussée au moyen d'une écluse routière (rétrécissement de chaussée avec passage prioritaire dans un sens de circulation), permettant aussi une réduction de la vitesse.

Des travaux définitifs seront réalisés après que l'aménagement pluvial par la Com de com sera fait.



Aménagement de l'accès aux jardins ouvriers de la route de Corbie par la création d'un trottoir surbaissé (bateau).

A noter dans vos agendas !

Le calendrier des sorties du Camion bleu



Le camion bleu vient vous chercher et vous dépose à votre porte.

sortie à l'Intermarché de Fouilloy

- mercredi 13 novembre

sortie au marché de Corbie

- Vendredi 29 novembre
- Vendredi 17 décembre

Pour profiter de ce service, prenez rendez-vous auprès de la Mairie au [03.22.96.31.00](tel:03.22.96.31.00)

Service gratuit.



En présence des enfants des écoles
Rendez-vous place du Gl de Gaulle à 11h15



les 22, 23 et 24 novembre
dans les magasins d'alimentation
de Villers

7 et 8 décembre 2024
14h - 17h
Marché de Noël

De la Maison de retraite Firmin DIEU



Marché de Noël

ven. 06 déc. 2024 **Téléthon 2024**

18h00

EKIDEN

Villers-Bretonneux

Rendez-vous
Salle du Marché Couvert
place de la Mairie
Accueil à partir de 17h00

Tarif par équipe **42€**

Pré-inscriptions :
Bulletin d'inscription que vous trouverez sur notre page facebook : COURIR A VILLERS BRETONNEUX
Règlement à l'ordre de AFM TELETHON
le tout à envoyer à :
Stéphane DEGARDIN Renseignements au :
17 rue Hoche - 80300 Albert 07.68.14.19.88

Possibilité de s'inscrire sur place - Limité à 50 équipes

L'Ekiden est une course à pied sur route en relais de 6 coureurs sur la distance du marathon, soit 42,195 kms
6 coureurs en relais : 5 kms + 10 kms + 5 kms + 10 kms + 5 kms + 7 kms
Mais libre à vous d'organiser votre équipe (entre 1 et 6 coureurs) et vos kms comme vous le souhaitez
Pas besoin de certificat médical



Pour la sécurité des coureurs, le centre-ville sera fermé à la circulation de 17h à 23h :

- ➔ Rue du Gl Leclerc
- ➔ Rue Marcel Delamotte
- ➔ Rue Arsène Obry
- ➔ Rue Victor Hugo
- ➔ Rue de Melbourne